

Le Denier de l'Église expliqué aux enfants

Appelé autrefois Denier du Culte, le denier de l'Église est la contribution financière des catholiques destinée à couvrir le fonctionnement de la paroisse, notamment la rémunération de tous ceux, prêtres et laïcs salariés, qui servent quotidiennement la mission de l'Église dans le diocèse de Nanterre.

Le denier est beaucoup plus qu'un don. Il est le signe d'appartenance à la grande famille des catholiques. Chaque catholique, pratiquant régulier ou occasionnel, est appelé à participer.

**De quoi vivent
les prêtres
et les salariés
de notre diocèse ?**

- | Faux | Vrai |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
- de financements publics
des subventions du Vatican
de notre don au Denier

Donnons tous au denier, c'est vital !

Le Denier de l'Église expliqué aux enfants



**Donnons tous
au denier,
c'est vital !**

Diocèse
de Nanterre

Le Denier de l'Église

expliqué aux enfants

- Dis Papa, comment vit un prêtre ?

L'Église lui donne l'argent qui lui permet de vivre décemment et participe ainsi à ses frais de logement, de transport et de santé.



- Mais comment l'Église a cet argent ?

Cet argent vient uniquement des dons des catholiques qui participent chaque année au denier de l'Église.

- Et toi, tu donnes au Denier de l'Église ?

Oui, car l'Église et les prêtres jouent un rôle important à la fois pour ma vie et pour la vie du monde.

- Le Denier de l'Église, c'est drôle comme expression !

C'est vrai que ça fait un peu vieillot, car c'est le nom d'une ancienne monnaie. Mais en fait c'est très moderne : quand on appartient à la grande famille des catholiques, il est normal de l'aider à faire face à ses dépenses. C'est cela notre responsabilité.



- Et notre argent, il ira directement pour notre curé ?

Oui, et aussi pour tous les prêtres et les séminaristes du diocèse, même les prêtres âgés qui sont dans les maisons de retraite. Le Denier de l'Église permet également de rémunérer toutes les personnes salariées qui travaillent au service de l'Église.

